

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[148_Correspondance du comte de Montalivet à François Guizot : 1836-1869](#)[Item](#)[Menton, le 28 novembre 1858, le comte de Montalivet à François Guizot](#)

Menton, le 28 novembre 1858, le comte de Montalivet à François Guizot

Auteurs : Montalivet, Camille Bachasson, comte de (1801-1880)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Conditions matérielles de la correspondance](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Histoire \(France\)](#), [Louis-Philippe 1er](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Mémoires \(Guizot\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#), [Récit](#), [Souvenirs](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1858-11-28

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote10, AN : 163 MI 42 AP 148 Papiers Guizot Bobine Opérateur 23

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Montalivet, Camille Bachasson, comte de (1801-1880), Menton, le 28 novembre 1858, le comte de Montalivet à François Guizot, 1858-11-28.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 25/12/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6062>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Menton (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 22/02/2024 Dernière modification le 20/03/2024

Monsieur, 18 - 9^{me} 1838.

Monsieur,

Je me permets d'insérer dans votre journal les quelques questions que vous m'avez posées sur le point de savoir si les questions de politique internationale sont devenues plus importantes que les questions de politique intérieure. Je désire vivement que vos réponses puissent servir à quelque utilité pour arriver à cette vérité que tout ce qui est utile et utile est bon, et qui ne peut que profiter à la nation. Les questions de politique internationale sont devenues plus importantes que les questions de politique intérieure.

Je réponds aux deux premières questions que vous m'avez posées sur le point de savoir si les questions de politique internationale sont devenues plus importantes que les questions de politique intérieure. Je désire vivement que vos réponses puissent servir à quelque utilité pour arriver à cette vérité que tout ce qui est utile et utile est bon, et qui ne peut que profiter à la nation. Les questions de politique internationale sont devenues plus importantes que les questions de politique intérieure.

M^{re} de Talleyrand est peut-être un peu de la longue main de 1832, et n'a exercé aucune influence sérieuse sur la formation du cabinet de 1832. Il est vrai que l'histoire a retenu plus d'une fois de ses embarras et de ses projets, mais dans ses relations, M^{re} de Talleyrand s'embarrassait habituellement à une approbation plus ou moins explicite de ses idées même par le Roi, en leur donnant pour le moins de la conversation, quelque développement, probablement diplomatique. C'est ainsi que je l'ai entendu encourager le Roi dans la séparation qu'il a faite d'Espagne pour l'installation de la Princesse de Condé des ministres, alors même qu'il semblait le laisser s'y résigner, et un peu plus tard approuver la nomination de M^{re} de Talleyrand comme Président du Conseil. — Reste pour le Roi comme pour le Roi, le duc de Richelieu n'était en réalité qu'une transaction avec le parti — Président nominal sans responsabilité — M^{re} de Talleyrand s'est d'ailleurs montré tout à fait favorable à la

composition du Ministère du 11 8^{bre}

C'est bien Le Roi qui a pensé au Duc de Broglie, le Roi
était convaincu que les circonstances exigeaient la présence au
Ministère des affaires étrangères d'un personnage ayant une grande
situation en France, et dont le nom fut en même temps connu
et honoré en Angleterre. Je l'ai entendu alors résumer les avantages
dans le nom du Duc de Broglie - Nous avons connu aussi bien
que moi la gêne mêlée de quelque froideur que le contraste de
deux natures toutes différentes entretenait entre le Roi et M^{te} de
Broglie malgré les meilleurs sentiments réciprocques. Jean Bapt. cette gêne
ou cette froideur étaient motivées à cette époque qu'elles ne le sont devenues
plus tard; quoiqu'il en soit, la haute raison du Roi n'en tint aucun compte,
et suffi à lui conseiller le choix du Duc de Broglie.

Vous me demandez si le Roi consulta beaucoup pour qui M^{te} Dupin
entra dans le nouveau cabinet. - Oui, si nous remontons aux
premières semaines de la crise ministérielle, alors que le Roi désirait
conserver tous les anciens collègues de M^{te} Barthe, sous rétablissement de
Présidence du Conseil, et cherchait seulement à compléter le ministère
par l'adjonction d'un orateur qui avait de chauds partisans dans le sein
même de la famille Dupin et autres d'elle (les frères Sébaste, le Duc
d'Orléans, le M^{te} général), celle a été, vous le savez, la combinaison
poursuivie par le Roi avec une certaine persévérance jusqu'aux premiers
jours du mois de septembre. Mais à cette époque, Le Roi s'était
beaucoup refroidi pour M^{te} Dupin, et il accepta sans peine la dernière
offre que celui-ci opposa aux instances du M^{te} Fould. - Il y eut
deux plans tout à fait distincts, devant la longue crise ministérielle
de 1832: l'un de trois mois environ, du 11 juin au 11 septembre, et
l'autre d'un mois, du 11 7^{bre} au 11 octobre.

Pour M^{te} de Rigny, il n'y en eut qu'un, et il fut résolu
qu'il ne cessa jusqu'au dernier jour de poursuivre la réalisation
de même dessein - Je reprends ainsi à votre question - De

M. de Biézy parut adhérer pleinement à la pensée du Roi, ainsi que l'entretien secret d'aller bien au-delà, de lui faire habilement valoir, et d'avoir insensiblement l'avantage d'un succès sur sa gauche dans le quel se seraient trouvés placés, bien entendu, M. de Biézy, M. de Guizot. — M. de Biézy, son habileté était considérable que, dès cette époque, M. de Biézy vivait au ministère des affaires étrangères, — quoiqu'il en soit, depuis le commencement, jusqu'à la fin de la nuit, il ne cesse d'être le complaisant de M. Dupin dont il était le confident. — Ces derniers souvenirs ou plutôt ces derniers faits mènent à l'appui de ce que je vous disais il y a un moment, et témoignent que c'est bien à la pensée propre et à l'initiative du Roi que l'élément le plus énergiquement conservateur a dû se garder une place considérable dans les conseils de la Couronne.

— 6 Juin 1832 — Entretien du Roi avec MM. de La Fayette, Arago et de Broglie. — J'ai plus d'une fois entendu le Roi parler de cette entrevue, mais principalement à deux époques: d'abord, le jour même immédiatement après le départ des trois députés, et plus tard après la publication du procès verbal rédigé par ses ministres, et publié avec l'autorisation du Roi d'Artois (MM. de La Fayette et Arago).

Je dois dire que la première version, c.à.d. le récit que fit le Roi dans la salle du conseil où les ministres l'attendaient, et ait loin de renfermer tous les détails qui se trouvent dans le procès verbal. Il était tout naturel qu'il en fut ainsi, en considération de l'urgence des circonstances et de nos délibérations. Toutefois, il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'entre autres remarques le Roi ne vous dit pas un mot de l'espèce de protestation contre l'égalité de l'état de siège qui semble résulter des paroles que lui prête le procès verbal. — Il est très vrai que, dans la nuit du 5 au 6 Juin, le Roi s'était montré défavorable à l'établissement de l'état de siège, mais si pour pas des scrupules de droit, que permettait à nullement difficilement l'exposé du fait des sens et l'opinion connue de M. Portalis que la question avait été seulement agitée, et qu'il avait été convenu de commencer avec l'opinion attendrait les événements du 6, afin que prenant à leur

vous le parlez, et disent leur mot sur la solution de la question.
Je n'ai pas à développer ces motifs qui, malgré les succès de la
généralité, déterminent la majorité du conseil à décréter l'état de siège
et le droit d'y recourir. Un seul mot cependant: nous avons, en le 6 juin
après la proclamation de la mise en état de siège de Paris, fait plus même
que le casus de 1^{er} Mars pour empêcher le renouvellement de la lutte
de l'indépendance. — Mais pour répondre complètement à votre question, le Roi
dans les lettres qui, dans cette seconde délibération, revinrent dans la première, le Roi
se montra contraire ou plutôt peu favorable à l'établissement de l'état de siège,
et ne fit que céder (sans trop de difficulté, il est vrai) à la majorité du
conseil: je dis sans trop de difficulté, tant il avait été frappé des vœux
d'empêchement manifestés dans la journée par les divers corps de la garde nationale
et de l'armée engagés dans la lutte. — Quant à l'autorité de la
conversation telle qu'elle est rapportée dans l'ouvrage de Sarrans, je la tiens
pour complète au fond, sinon dans la forme — lorsque elle a paru, j'ai bien
parlé au Roi — le Roi a contredit son certain nombre de détails, mais je
suis sûr qu'il n'y avait pas un seul de ses soutiens qui fut en contradiction
sérieuse avec le fond même des faits. —

— Vous ne pouvez vous faire une idée des tempêtes et orages, qu'elles,
vous en avez ici depuis un mois. Le lac Fossillon, bien serein en cela de son
nom, est devenu une mer turbulente, les mers d'Alby et de Lézard, pleines d'écouffes
et de naufrages. De mon cabinet je vois les vagues se briser sur les golfes au
pied de ma terrasse, et au-dessous les rochers qui nous séparent de Marseilles.
Je me réjouissais de ce magnifique spectacle si moi-même n'étais
devenu plus prompt qu'un jeune navigateur que j'aperçois en ce moment à
l'horizon battant contre l'orage, et depuis mon arrivée ici, j'ai été
excellamment atteint par la goutte, et pendant trois semaines ma main droite
n'a pu ni tenir une plume ni feuilleter un livre: je me réjouis d'en
avoir recouvré l'usage assez à temps pour répondre sans trop de retard
à votre lettre, et pour vous renouveler l'assurance de mes sentiments
tout dévoués,

M. de Talleyrand

Ne soyez pas surpris si cette lettre vous parvient au-delà des Alpes habituelles.
L'état des transports empêche toute régularité dans l'arrivée et le départ de
communications. — Répondre à lui-même le courrier de France nous a
manqué, et vos lettres n'ont pu partir.

3